



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Lundi 7 décembre 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1309>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

Syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)

SOMMAIRE

1) Le coup de chapeau de la semaine

2) Résultats de la CAPD (vendredi 4 décembre 2009) sur les promotions

3) Le mardi 15 décembre : une journée de mobilisation contre la réforme de la formation des enseignants

4) Les autres points de la CAPD du 4 décembre 2009

5) CHSD (Comité Hygiène et Sécurité Départemental) spécial grippe A/H1-N1

6) Aide personnalisée : nouvelle enquête du SNUipp

Alors que des centaines de collègues ne sont pas remplacés dans les circonscriptions, notre Inspectrice d'Académie vient de nous annoncer qu'elle n'engagera pas de personnel de la liste complémentaire cette année. Merci !

1) Le coup de chapeau de la semaine

Le représentant de l'association des Maires du Haut-Rhin, M. PICQUET (Maire de Waltenheim) est fortement intervenu au CHSD (Comité Hygiène et sécurité départemental) pour dénoncer le fait que les enseignants volontaires ne soient pas vaccinés de manière prioritaire.

2) Résultats de la CAPD (vendredi 4 décembre 2009) sur les promotions

Les résultats sont classés par ordre alphabétique des noms, il suffit de cliquer ci-dessous pour voir s'ouvrir un fichier PDF puis de chercher votre nom. Ne sont indiqués que les noms des collègues qui ont obtenu une promotion. En cas de doute ou de difficultés, n'hésitez pas à contacter la section du SNUipp Haut-Rhin.

[Les promus de A à C](#)

[Les promus de D à F](#)

[Les promus de G à J](#)

[Les promus de K à M](#)

[Les promus de N à R](#)

[Les promus de S à Z](#)

Tableau des barèmes des derniers promus

► Pour les PE

échelon	Grand Choix	Choix
5ème échelon	16,081	
6ème échelon	19,500	18,769
7ème échelon	24,500	23,500
8ème échelon	37,328	27,900
9ème échelon	43,408	33,783
10ème échelon	59,819	44,167
11ème échelon	54,583	49,908

► Pour les instituteurs

échelon	Choix	Mi-Choix
9ème échelon	29,867	28,378
10ème échelon	34,211	34,906
11ème échelon	40,186	39,750

3) Le mardi 15 décembre : une journée de mobilisation contre la réforme de la formation des enseignants

Une intersyndicale scolaire-supérieur appelle à une journée nationale de mobilisation, mardi 15 décembre 2009, dans « l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (notamment dans les IUFM) afin de dénoncer le projet de masterisation », indiquent les organisations dans un texte commun rendu public. Cette mobilisation pourra prendre la forme « de grèves », « de rassemblements », « d'assemblées générales », « de débats » et « de manifestations ». Les organisations signataires, jugeant « inacceptables en l'état » les orientations ministérielles présentées le 13 novembre aux syndicats, exigent la « remise à plat de la réforme impliquant le retrait des décrets concernant la formation des enseignants et des textes d'application déjà publiés », ainsi que l'ouverture de « réelles négociations ».

[Le texte commun dénonçant la réforme de la formation des enseignants](#)

Le SNUipp vous informera des différentes initiatives dans notre département dans un prochain mail.

4) Les autres points de la CAPD du 4 décembre 2009

Voici les points évoqués par le SNUipp et les réponses de l'Inspectrice d'Académie.

- Nouveau logiciel de remboursement des frais de déplacement

Un nouveau logiciel de remboursement des frais de déplacement est mis en application depuis le début de l'année. Cependant l'application ne fonctionne toujours pas ! Ceci va engendrer des retards de paiement. En effet, selon l'Inspectrice d'Académie, les frais dus pour le premier trimestre (frais de stage, ISSR) ne seront payés qu'en début 2010 si tout va bien. L'I.A. du Haut-Rhin gèrera en fait toute l'Académie de Strasbourg pour le paiement des indemnités et frais...

- Ecoles en RAR et non en ZEP : prime ZEP ?... (Ex : école élémentaire La Fontaine)

Le SNUipp est intervenu pour que les écoles qui sont en RAR et pas en ZEP puissent être intégrées dans les écoles ZEP afin que les personnels touchent la prime ZEP. Selon l'Inspectrice d'Académie, la liste des écoles en ZEP est arrêtée et ne sera pas modifiée.

- Stages en responsabilité des PE1 :

L'IUFM a prévu des stages en responsabilité pour 40 PE1 et les classes d'accueil sont disponibles. Questions de fond, de responsabilité, de formation et de suivi des stagiaires sont posées selon le SNUipp. L'IA est en attente sur cette problématique et se pose aussi ces questions. Le contenu de stage proposé aux 40 collègues laissant leur classe n'est pas du tout défini. Selon l'IA, ils verront le moment venu. Les stages risquent d'être d'une grande qualité ! L'art de mettre la charrue avant les bœufs !

- **Problèmes de remplacement et engagement de personnel de la liste complémentaire.** Face aux centaines de collègues non-remplacés, le SNUipp a réclamé l'ouverture de la liste complémentaire. L'IA nous rétorque qu'elle n'engagera pas de personnel de la liste complémentaire cette année (suivant ainsi les décisions du Ministère).

- **Enseignants en surnombre et frais de déplacement (en début d'année) :** Ils ont droit aux frais de déplacement comme les autres, sur les bases de l'ISSR avec l'adresse de leur Inspection de circonscription comme lieu de rattachement.

- **Une simplification des barèmes du mouvement :**

L'Inspectrice d'Académie a annoncé une simplification des barèmes du mouvement qui lui semblaient beaucoup trop complexes. Ca va déménager !

5) CHSD (Comité Hygiène et Sécurité Départemental) spécial grippe A/H1-N1

Cette commission s'est réunie le jeudi 3 décembre à Colmar.

Elle est compétente pour les questions qui concernent l'hygiène, la protection de la santé et la sécurité des agents exerçant dans les services placés sous l'autorité de l'Inspectrice d'Académie.

Le point principal à l'ordre du jour a été **la gestion de la grippe A/H1 N1 dans les écoles et collèges.**

Le SNUipp a pu poser des questions à l'Inspectrice d'Académie et bien sûr dénoncer la désorganisation actuelle notamment :

- **les critères de fermeture ou non-fermeture d'écoles**

Selon l'IA : au regard des cas, la situation est examinée par l'Inspectrice d'Académie, le Dr Gérard (Médecine de Prévention) et le Directeur de la DASS : nombre d'élèves absents (et pas seulement le nombre de cas de grippe A) **et également le nombre d'enseignants absents qui entraînent une désorganisation de l'école.** La situation est transmise avec un avis au Préfet qui prend son arrêté (dans la plupart des cas en suivant l'avis de la DASS et de l'Inspectrice d'Académie), cet arrêté étant ensuite communiqué au directeur d'école concerné.

- **le SNUipp a demandé plus de souplesse pour les personnels qui bénéficient de 11 demi-journées d'absences pour enfants malades et qui dépasseront ce quota**

Réponse de l'Inspectrice d'Académie : elle indiquera aux services de faire preuve de bienveillance pendant cette période de pandémie

- **concernant les collègues à risques (femmes enceintes, maladies respiratoires ...), selon le SNUipp, l'Inspectrice d'Académie doit mettre en place une véritable politique de prévention. Ces personnes doivent avoir des autorisations d'absences exceptionnelles notamment si elles sont dans des écoles à risques.**

Réponse de l'Inspectrice d'Académie : elles n'ont qu'à faire une demande de mise en arrêt maladie par leur médecin traitant. Ces personnes recevront un bon de vaccination d'ici la fin du mois de décembre.

Belle façon de se défaire de son rôle de responsable de la santé de ses agents !

6) Aide personnalisée : nouvelle enquête du SNUipp

Le dispositif d'aide personnalisée est reconduit dans les écoles après sa mise en place pour la première fois à la rentrée 2008.

73 % des écoles ont fait évoluer le dispositif d'aide individualisée au cours de l'année 2008/09 et 9 % d'entre elles souhaitent le faire évoluer encore. Ces résultats de l'enquête du SNUipp (dossier réalisé pour cette rentrée et disponible sur le site du SNUipp ([L'aide personnalisée : où en est-on ?](#).) à laquelle 1200 écoles ont participé, ont permis, à cette rentrée, de faire connaître les limites du dispositif et d'obtenir la création d'un groupe de travail au ministère.

Si le rapport de l'Inspection Générale « *Troisième note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire* », paru en juillet 2009, affiche un bilan positif de la mise en place de l'aide personnalisée et parle même du « *succès de la formule* », sa lecture attentive et détaillée nuance largement cette appréciation : « *Les effets sur les apprentissages et les acquis sont plus difficiles à mesurer. La mesure des effets de l'aide individualisée sur les élèves ne peut pas toujours être isolée des effets des autres actions.* »

Le SNUipp décide de poursuivre la mise en place du dispositif de suivi pour continuer l'étude des effets sur la réussite des élèves et sur les bouleversements entraînés par cette nouvelle organisation du temps scolaire. Le statu quo n'est pas satisfaisant.

Cette nouvelle enquête et ses résultats nous permettront de poursuivre nos interventions en présentant des éléments nouveaux issus des expériences de terrain. Ils nous permettront d'intervenir avec plus de force et d'efficacité dans le groupe de travail réunissant le ministère et les organisations syndicales dont le SNUipp a obtenu la mise en place.

[L'enquête en ligne](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>